

Prix élevé du poisson

Une filière pêche minée par de multiples contradictions

LE prix du poisson est élevé et ne cesse de grimper au Gabon; rendant l'accès à la denrée poissonnière difficile pour la majorité des Gabonais. Le ministre de la Pêche, Luc Oyoubi a même été interpellé par les parlementaires sur cette question. Voulant comprendre au-delà des discours, la

rédaction de L'Union a plongé dans les méandres de la filière pêche, à la rencontre des acteurs. Y compris plusieurs relances de l'administration de tutelle. De fil à aiguille, les journalistes sont arrivés au partenariat public-privé (PPP) Etat/Gabon Seafood. Lequel préconisait, entre autres, la va-

lorisation des ressources halieutiques et la baisse du prix du poisson. Selon les informations en notre disposition, la filière est désorganisée, et le gouvernement ne joue pas franc-jeu. Reportage au cœur d'un secteur aux multiples facettes. I. M'B.

Flambée des prix du poisson

Les raisons d'une administration impuissante

I. M'B.
Libreville / Gabon

MALGRE que le fait que la pêche est subventionnée - le litre de carburant est vendu aux navires de pêche à 270 francs contre 635 francs, prix réel - le coût du kilogramme de poissons reste au-delà de ce que peuvent supporter les ménages modestes. Les raisons sont multiples. L'une d'elles, la principale, tient au fait que le circuit de captures et de commercialisations est totalement sous le contrôle des pêcheurs artisanaux que le gouvernement a tenté d'organiser, sans succès, en coopératives pour mieux maîtriser les débarquements. Les coopératives créent une rareté volontaire sur le marché national. " Près de 80 % des prises, notamment la sardine, sont exportées vers les

marchés étrangers à savoir le Cameroun, les pays de l'Afrique de l'ouest, voire l'Asie", indique un technicien de l'ONG WCS qui a longtemps travaillé à Mayumba sur les thématiques de la pêche artisanale. D'où la mesure prise par les autorités d'interdire l'exportation de la sardine fumée. Organisées en réseau, les coopératives de pêcheurs ont constitué, avec les femmes vendeuses et transformatrices de poissons, des véritables réseaux fermés de vente. Ce cartel contrôle une filière pêche qui échappe en grande partie aux contrôles d'une administration limitée par les moyens humains et roulants: points de débarquements des poissons disséminés dans les mangroves des bras de mers aux alentours de Libreville, horaires tardifs d'arrivée de navires et de débarquements contraires à ceux d'ouverture et de ferme-

ture des bureaux, nombreux pêcheurs exerçant sous le couvert de ceux possédant des licences... Sans oublier les pirates qui prélèvent les ressources halieutiques gabonaises. Conséquence, la variation entre le prix d'achat du poisson à la pirogue et celui facturé aux clients oscille entre 2000 et 2500 francs, du fait de cette entente entre acteurs de la filière. Interpellé par les parlementaires, le ministre Luc Oyoubi a reconnu avec ses mots, cet état de fait. En effet, le prix du kilogramme de poisson est fixé entre 1000 francs et 1200 francs pour les petits poissons. Mais sur les étals, il coûte entre 2000 et 2650 francs pour les gammes inférieures tels les sardines, les mullets, les chinchards, etc. Quant aux poissons de première qualité, à l'exemple du bar, du capitaine, de la dorade, ils sont vendus entre

jusqu'à et 4 500 francs le kilo. Le ministre de la Pêche avait désigné le bouc-émissaire devant les parlementaires : « la baisse des stocks de poissons liée, entre autres, au recul de la mangrove, un lieu de reproduction, de nurserie, d'alimentation et même d'habitat pour certaines espèces halieutiques ». Et donc, les 18 000 tonnes de poissons pêchés dans les eaux gabonaises ne suffisent pas à satisfaire une demande deux ou trois fois supérieure à la production actuelle. Autres raisons avancées par le ministre Oyoubi, la multiplication des intervenants dans le suivi et le contrôle des activités de pêche ainsi que la non maîtrise du circuit de distribution depuis le producteur jusqu'au consommateur. Le ministre Oyoubi déclare que le gouvernement entreprend plusieurs actions qui concernent essentiellement l'organisation du débarquement des produits halieu-



Photo : Chris Oyame

Manger du poisson : un luxe au Gabon.

tiques en des points bien précis sur le territoire national. Il s'agit des centres de pêche, des points de débarquements aménagés, etc. Mais la réalité est là, l'État ne dispose apparemment pas de moyens pour lutter contre cette filière diffuse où s'invite le phénomène des chalutiers pirates. M. Luc Oyoubi a conclu devant les élus que le

Gabon est en proie à une intense activité piscicole illicite dont la surveillance «est une activité onéreuse pour l'État nécessitant le déploiement des moyens matériel, humain et financier conséquents et importants». Et le prix de poisson est si tétu que le coût de cette denrée est hors de portée des ménages modestes.

Partenariat Gabon-Groupe IBL

Gabon Seafood : la réponse imaginée contre la cherté du poisson

AJT
Libreville/Gabon

Afin d'apporter une réponse à la rareté du poisson, faciliter l'accès du Gabonais lambda à cette ressource, et surtout valoriser les ressources halieutiques en y apportant une valeur ajoutée supplémentaire, le chef de l'État Ali Bongo Ondimba a concrétisé sa diplomatie économique par un partenariat conclu entre l'État gabonais et le groupe mauricien IBL (Ireland Blyth Limited), pour donner naissance à Tropical Holding, regroupant plusieurs activités, notamment les activités de pêche et de la conserverie. Mais cette recette du chef

de l'État se trouve aujourd'hui retardée faute de réponse de l'administration, ballottée entre aspiration au développement et besoins de conservation de la ressource.

FRUIT d'un partenariat public-privé (PPP) entre la République gabonaise, représentée par le Fonds gabonais d'investissement stratégique (FGIS), et le groupe mauricien Ireland Blyth Limited (IBL), le projet Tropical holding SA est né avec la signature, le 7 février 2013, d'un contrat de concession ayant pour objet la mise en place d'un Seafood Hub pour le développement de la filière pêche au Gabon. « Une structure intégrée d'exploitation et de valorisation des ressources halieutiques gabonaises ». Le

document y relatif a été paraphé par Julien Nkoghe-Bekale, alors ministre de la Pêche et le directeur exécutif d'IBL Nicolas Maigrot. Pour un investissement global de 1,5 milliard de francs, entièrement financé par IBL, l'ancienne usine de la Société industrielle frigorifique du Gabon (Sifrigab) a été restructurée pour devenir Gabon Seafood. Entre autres missions assignées à celle-ci, mettre à disposition du poisson de qualité à des prix acceptables et produire des conserves de sardine à huile " Made In Gabon " qui devait être vendues à un prix inférieur au prix bloqué de 320 francs. Le Gabon est un grand consommateur de conserve de sardines. « La fabrication d'une sardine à huile locale au Gabon

devrait concourir à réduire la quantité de boîtes de sardines importées au Gabon, dont les chiffres annuels se situent autour de 4000 tonnes, essentiellement en provenance du Maroc », a expliqué une source au fait du dossier. Outre la sardine à l'huile, il y a en projet la valorisation du Thon. « Le Gabon est un pays très riche en cette ressource. Entre 30 000 et 40 000 tonnes de thon y sont pêchées chaque année. Aucun kilogramme n'y est débarqué... Tout le poisson est expédié en Europe », commente un fonctionnaire de la Corep - Commission régionale des Pêches du Golfe de Guinée. Pour un pays doté de 800 Km de côte maritime, la troisième côte atlantique après le Maroc et le Nigeria, le projet devrait, au-



Photo : Anifa Jordanah Tsoumba

L'usine Gabon Seafood, ancien Sifrigab, située dans la commune d'Owendo.

tant que faire se peut, aligner les prix du poisson sur ceux de la mercuriale. « Si nous avons des unités de débarquement, de tri et de traitement de thon au Gabon, nous pouvons espérer, chaque année, produire jusqu'à 40 000 tonnes de produits finis

pour une exportation vers d'autres marchés », avait assuré M. Himmunt Jugduth, directeur général de Tropical Holding lors d'une visite de presse organisée par la direction de la communication présidentielle en mai 2014.

Unités opérationnelles de Gabon Seafood

Le rêve d'un développement de la filière pêche

AJT
Libreville/Gabon

POUR accélérer l'industrialisation de la filière pêche au Gabon, l'État gabonais et les partenaires se sont, à l'origine accordés sur une vision moderne du secteur, de la qualité des produits qui en découleraient. A ce titre, les activités de l'usine ont été organisées en unités de production. A savoir : l'unité de mareyage et de va-

lorisation des produits de la pêche fraîche. La ressource y relative provient de la pêche artisanale et semi-industrielle. Et l'unité de transformation et les conserveries polyvalentes sardines et thons, dont le poisson devait provenir de la pêche industrielle. Il y a aussi l'unité de valorisation des sous-produits du thon et des écarts de pêche pour l'extraction de concentrés protéiques et des lipides à destination alimentaire et para pharmaceutique. A savoir, la

farine de poisson pour l'alimentation animale ou même pour la consommation humaine, l'extraction d'huile à froid des sous-produits du thon pour produire une huile à haute valeur ajoutée (Oméga 3). Autre projet à développer au Gabon, le chantier naval, calqué sur le modèle créé par IBL à Maurice dans l'Océan indien. Ce chantier devra apporter l'appui technique à l'ensemble de la flotte de pêche opérant dans la sous région. « La vision

de ce projet est de créer au Gabon un modèle intégré unique en Afrique de l'Ouest en vue de l'exploitation rationnelle et raisonnée des ressources halieutiques. Nos valeurs sont celles animant un partenariat constructif œuvrant au bénéfice d'un intérêt collectif national susceptible de dynamiser un secteur d'activités économiques par une création locale de valeur ajoutée », explique le directeur général de Holdings Himmunt Jugduth. A sa vitesse de croisière, ce



Photo : Anifa Jordanah Tsoumba

Un aperçu de la conserverie.

projet industriel devrait tirer la modernisation et l'industrialisation de la filière pêche au Gabon et offrir près de 500 emplois directs permanents. Aujourd'hui, faute de ressources en poissons, le projet tourne au ralenti. Et la non-im-

plication active de l'administration, qui dans ce partenariat devrait garantir à Seafood la quantité de poissons, freine le développement d'autres projets d'envergure à développer par Gabon Seafood qui pourraient suivre la dynamique.